

RAPPORT ANNUEL
2022 | 2023



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
NOUVEAU-BRUNSWICK

PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

VISION

Notre vision est de faire avancer le Nouveau-Brunswick grâce à des membres inspirés et engagés, composés de professionnels tournés vers l'avenir.

MISSION

Notre mission est de rehausser la valeur du titre de CPA canadien en protégeant l'intérêt public, en attirant et en soutenant nos membres, nos candidats et nos étudiants, et en participant à l'amélioration de la situation socioéconomique du Nouveau-Brunswick.

VALEURS

Nos valeurs sont la transparence, la collaboration, l'excellence, l'intégrité et l'innovation.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

VALEUR

Être "la" source de référence

Se démarquer de la concurrence

Définir la proposition de valeur

Évaluer la mesure notre impact

MEMBRES

Les aider à prospérer

Être le choix de carrière

Bien connaître nos membres

Apporter une valeur ajoutée

EXÉCUTION

Inspirer la poursuite de l'excellence

Moderniser nos modes d'interaction

Orienter la gestion des performances vers notre vision

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023 DE CPA NB

Pierre S. Doiron, FCPA, FCGA | Président
Janice M. Leahy, CPA, CA | Vice-présidente
Sandy J. Dalton, CPA, CGA | Secrétaire
Nathalie Boudreau, CPA, CA | Administratrice
Beverly Guimond, CPA, CMA | Administratrice
Jennifer Langille, CPA, CMA | Administratrice
Stephen M. Lund, FCPA, CA | Administrateur
Tim J. Walker, CPA, CA | Administrateur
Carolyn Wong, CPA, CGA | Administratrice
Carole Benoit, LL.B. M.Fisc. | Représentante du public
Donald Hammond | Représentant du public

L'ÉQUIPE DE CPA NB

Mylène Lapierre, CPA, CA, CFE, EMBA, FCG, Pro.Dir. | Présidente-Directrice générale
Kristen Steeves, CPA, CGA | Directrice des finances
Olamide Lawal, CPA, CGA, CIA | Registraire et directrice de la réglementation
Jason Tasse | Gérant, marketing et communications numériques
Danielle Pieroni | Gérante, développement des affaires et relations publiques
Renée Dupuis-Leon | Gérante, développement professionnel et événements pour membres
Louise Godin | Agente en conformité et aux admissions
Simrat Kaur | Coordinatrice en réglementation
Lynne Pitcher | Adjointe exécutive
Chantal Sirois | Adjointe administrative

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers membres,

Nous sommes ravis de vous présenter le rapport annuel de CPA Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023.

En tant que président du conseil d'administration et présidente-directrice générale de CPA Nouveau-Brunswick, nous sommes enthousiastes à l'idée de partager nos accomplissements et nos progrès dans la réalisation de notre mission qui consiste à rehausser la valeur du titre de CPA au niveau canadien en protégeant l'intérêt public, en attirant et en soutenant nos membres, nos candidats et nos étudiants, et en participant à l'amélioration de la condition socioéconomique du Nouveau-Brunswick.

L'année qui vient de s'écouler a été capitale pour notre organisation, car nous avons entrepris de façonner l'avenir de la profession de CPA. Nous sommes ravis de dévoiler notre nouveau plan stratégique triennal, qui tracera notre voie pour les années à venir.

Ce plan reflète notre engagement à l'égard de l'amélioration continue, de l'innovation et de l'avancement du Nouveau-Brunswick par l'entremise de membres professionnels inspirés, engagés et tournés vers l'avenir.

Notre plan stratégique repose sur une base solide de collaboration, d'engagement et d'inclusion. Nous avons fait appel à diverses parties prenantes, à des partenaires et à vous, nos membres, à la fois pour obtenir des informations précieuses et pour veiller à ce que nos priorités stratégiques correspondent aux besoins évolutifs de la profession. Cette approche inclusive nous a permis d'élaborer une feuille de route complète pour relever les nouveaux défis et tirer parti des nouvelles opportunités.

Notre plan stratégique s'articule autour de trois piliers clés :

- Être "la" ressource
- Les aider à prospérer
- Inspirer l'excellence continue

Chaque pilier stratégique englobe des initiatives et des actions spécifiques qui feront progresser notre organisation au cours des trois prochaines années.

Au cours de l'année écoulée, nous avons accompli des progrès considérables en jetant les bases de la mise en œuvre de ce nouveau plan stratégique. Nous avons mené des recherches approfondies, dialogué avec les parties prenantes et entamé les préparatifs nécessaires à la mise en œuvre de nos initiatives stratégiques.

Nous nous sommes concentrés sur le renforcement de nos capacités internes et la rationalisation des processus - comme la mise en œuvre de notre nouvelle base de données des membres en septembre dernier, et sur l'établissement de

partenariats - comme notre nouveau programme d'immigration et les relations que nous avons nouées dans le milieu scolaire, qui feront avancer nos priorités stratégiques.

Nous sommes enthousiastes à l'idée des possibilités qui s'offrent à nous. Notre plan stratégique guidera nos actions et nos initiatives alors que nous nous efforçons de promouvoir l'excellence professionnelle et de renforcer la gouvernance globale et la gestion financière de CPA Nouveau-Brunswick.

Nous demeurons engagés à l'égard de la transparence, de la responsabilité et des pratiques éthiques, assurant ainsi la confiance du public dans la profession CPA et envers ses membres.

En conclusion, nous exprimons notre gratitude à nos membres, à nos intervenants et à nos partenaires pour leur soutien indéfectible, leur collaboration et leur dévouement à l'égard de notre vision commune. Ensemble, nous partagerons l'avenir de la profession CPA, en suscitant des changements positifs et en y favorisant une organisation robuste et durable.

Sincèrement,



Pierre S. Doiron

Pierre S. Doiron, FCPA, FCGA
Président du conseil
d'administration



Mylène Lapierre

Mylène Lapierre, CPA, CA, CFE, EMBA, FGC, Pro.Dir.
Présidente-Directrice générale



Mylène Lapierre signe un accord de reconnaissance mutuelle avec l'Ordre des Experts-Comptables de France.



Rencontre entre Mylène Lapierre, Olamide Lawal, & Simrat Kaur et le ministre de l'Immigration, des réfugiés et de la citoyenneté, Sean Fraser, au Déjeuner Deloitte parrainé par CPA NB.



Mylène Lapierre présente les salutations d'ouverture lors du déjeuner parlementaire avec Ginette Petitpas-Taylor, ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'APECA.

RAPPORT DE GESTION ET D'ANALYSE

CPA Nouveau-Brunswick est une organisation professionnelle qui représente plus de 3 000 membres actifs et retraités et 300 futurs CPA au Nouveau-Brunswick.

Chaque organisme provincial CPA est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), qui représente plus de 210 000 comptables professionnels au Canada et aux Bermudes, ce qui en fait l'un des cinq principaux titres comptables au monde.

En vertu de la Loi sur les comptables professionnels agréés, CPA Nouveau-Brunswick est responsable de la réglementation du perfectionnement professionnel de ses membres et de la protection du public grâce à ses normes de déontologie et à son processus disciplinaire. CPA Nouveau-Brunswick est également responsable de la formation et de l'accréditation des candidats CPA.

Gouvernance

La gouvernance de CPA Nouveau-Brunswick est assurée par un conseil d'administration composé de 11 membres, dont deux représentants du public.

Six comités du conseil contribuent à la gouvernance :

- Comité d'audit
- Comité des finances et du risque
- Comité de gouvernance
- Comité des ressources humaines
- Comité de reconnaissance des membres
- Comité des mises en candidatures

Les responsabilités réglementaires de CPA Nouveau-Brunswick sont également appuyées par le Comité des plaintes, le Comité d'audience et le Comité d'inspection professionnelle.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation, de la présentation et de l'intégrité des états financiers de CPA Nouveau-Brunswick, ainsi que du maintien et de l'application appropriée des principes, des politiques et des pratiques de conservation des dossiers appropriés en matière de comptabilité et d'information financière. La responsabilité première des systèmes d'information, de la gestion des risques et des contrôles internes de CPA Nouveau-Brunswick est également assumée par la direction et supervisée par le conseil d'administration.

La direction s'acquitte de ses obligations en matière d'information financière en présentant des rapports trimestriels au conseil d'administration, avec le soutien du comité des finances et des risques, y compris les prévisions jusqu'à la fin de l'année, la préparation du budget annuel, l'analyse des écarts et la publication du rapport annuel à l'intention des membres et du public.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôles internes. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'intermédiaire du comité des finances et des risques et du comité d'audit. Le comité d'audit rencontre les auditeurs, en présence ou non de la direction, pour examiner les activités de chacun d'entre eux, ainsi que les états financiers et de faire rapport au conseil d'administration à ce sujet.

Les états financiers sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL). La direction est responsable du maintien de contrôles internes appropriés pour assurer au mieux la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes.

Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont destinées à compléter et à enrichir les états financiers audités. Ce rapport est préparé par la direction interne et n'est pas audité.

Le cas échéant, l'information est conforme aux états financiers audités.



Le personnel de CPA NB célèbre avec fierté la nomination de Mylène Lapierre au Top 50 des PDG du « Atlantic Business Magazine » en mai 2022.



L'équipe du CPA N.-B. se porte volontaire pour l'événement « Bookstravaganza » organisé par « Laubach Literacy » en septembre 2022.



CPA NB a été un fier commanditaire de « Festilocal » en octobre 2022.



Mylène Lapierre a remis à John Clark, FCPA, CA, président sortant du conseil d'administration, une plaque en reconnaissance des services rendus à la profession lors de l'AGA 2022.



Mylène Lapierre lors de l'événement « Confrontation au racisme systémique au Nouveau-Brunswick », présenté par Dialogue NB et CPA Nouveau-Brunswick en mai 2022.



Mylène Lapierre au 77e Congrès de l'Ordre des experts-comptables à Paris, France, en septembre 2022.

FAITS MARQUANTS 2022-23

Convocation CPA 2023

Cette année, la traditionnelle formule souper & soirée dansante de la cérémonie de remise des diplômes a été réintroduite, et les invités n'ont pas été déçus au Centre des congrès de Fredericton. Nous avons célébré et accueilli 51 de nos 65 nouveaux membres lors de cet événement, en compagnie de 360 de leurs collègues, amis et membres de leur famille. Nous avons également remis à deux membres distingués leur titre de FCPA.



Éducation et gestion de connaissances

Ces dernières années, la façon dont les membres souhaitent recevoir leur formation de PPC s'est nettement modifiée, et nous nous sommes adaptés en conséquence.

À la demande générale, le programme de PPC du printemps 2022 a été entièrement proposé via Zoom et a accueilli 181 participants en ligne qui se sont inscrits à un total de 517 sessions parmi un choix de 19 sujets, pour un total de 105 heures de PPC vérifiable.

Lors de la conférence d'automne de PPC, nous avons finalement pu offrir des présentations en présentiel. Cependant, sur la base de sondages récents indiquant une division entre la préférence des membres pour les présentations en présentiel versus Zoom, nous avons choisi de diviser les formats de session en conséquence. Sur les 427 participants, 196 ont assisté aux sessions en présentiel au Centre des congrès de Fredericton. Au total, nous avons eu 1 581 inscriptions avec un choix de 35 sujets totalisant 189 heures de PPC vérifiable, dont 91 heures offertes en présentiel.

En plus de ce qui précède, nous avons également proposé deux cours virtuels gratuits de deux heures sur l'éthique : l'un en anglais sur l'éthique et le comportement éthique, et l'autre en français sur l'éthique et la technologie. Nous avons également présenté trois diners-conférences en présentiel sur l'économie du N.-B. organisés par les sections, ainsi que deux diners-conférences virtuels gratuits : l'un portant sur le lancement de la saison des impôts des particuliers, l'autre sur le langage inclusif.

Enfin, nous avons eu 438 inscriptions de sessions sur demande avec un choix de 90 sujets totalisant 301 heures de PPC vérifiables, dont 25,5 heures en matière d'éthique.

INITIATIVES PRINCIPALES 2022-23

Outre les nouvelles initiatives évoquées dans les messages du président et de la présidente-directrice générale, d'autres nouveaux projets ont également été entrepris, qui s'inscrivent dans le cadre de nos objectifs stratégiques triennaux :

Inspections professionnelles

Au cours du cycle d'inspection 2022-2023 débutant en septembre 2022, le comité d'inspection professionnelle (" CIP ") a inspecté trente-cinq (35) cabinets, dont 181 dossiers couvrant différents types de mission. Le pourcentage d'inspections ne nécessitant aucune mesure supplémentaire, la soumission d'un plan d'action acceptable et/ou uniquement des cours de développement professionnel obligatoires était de 69 % en 2022-2023 (2021-2022 : 79 %). Les cabinets restants présentaient des déficiences importantes nécessitant des mesures correctives, y compris une réinspection, entre autres conséquences.

Nous saluons les efforts de nos cabinets d'activité publique qui s'efforcent de fournir un service de qualité aux membres du public. La responsabilité de la qualité s'accompagne de la possibilité d'une amélioration continue, et nous continuons à encourager les cabinets à cet égard.

Sommaire de l'audit de PPC 2022

L'audit de PPC 2022 a été réalisé au cours de l'automne 2022. L'audit de PPC consiste à évaluer la conformité des membres aux exigences de PPC pour l'exercice 2021 et la période de roulement de trois ans (2019-2020-2021).

La sélection pour l'audit du perfectionnement professionnel continu était basée sur le risque et comprenait des membres représentatifs des différentes catégories de la population totale des membres actifs de CPA Nouveau-Brunswick (CPA N.-B.).

Soixante et onze membres ont été sélectionnés pour l'audit de PPC conformément à la méthodologie de sélection de CPA N.-B. Sur l'ensemble des membres sélectionnés, 91% des membres se sont conformés aux exigences de PPC, tandis que les 9% restants avaient des heures à effectuer pour satisfaire aux exigences, avec des plans soumis pour prendre les mesures appropriées.

CPA Nouveau-Brunswick apprécie les efforts de ses membres pour maintenir leurs connaissances à jour dans leurs domaines de travail respectifs et pour représenter positivement l'image de marque CPA.

Cliniques communautaires bénévoles d'impôt sur le revenu

52 membres de CPA N.-B. ont participé au Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt en 2023, dont 20 se sont portés volontaires pour la 4e clinique virtuelle annuelle du 1er au 30 mars. Nous remercions ces membres dévoués, en particulier la bénévole principale Kelly MacKinnon et les coordonnatrices du programme, Phyllis Kuzoe et Oluwaseun Adewumi.

Nouveauté en 2023 : des services en russe et en ukrainien ont été offerts grâce à l'extraordinaire bénévole Olesya Hladkova.

La popularité a été telle cette année que, pour la première fois, nous avons dû interrompre temporairement les inscriptions afin de rattraper les nombreuses demandes que nous avons reçues.

Nous avons reçu les demandes suivantes pour nos cliniques fiscales virtuelles :

- 53 francophones
- 244 anglophones
- 126 demandeurs de langue ukrainienne

Littératie financière

Les membres bénévoles de CPA Nouveau-Brunswick ont encore une fois été actifs dans la prestation de sessions de littératie financière dans les écoles, les associations multiculturelles, les bibliothèques et d'autres groupes à travers la province. Au total, 52 sessions de littératie financière ont été offertes au Nouveau-Brunswick en 2022 - 2023.

De plus, les bénévoles CPA ont participé en tant que membres du panel au programme « *World of Choices de Junior Achievement* », où ils ont parlé aux étudiants de leur cheminement de carrière ; et en tant que juges pour la compétition « *PitchFest* » de l'école secondaire en novembre 2022. CPA N.-B. a conclu une entente de partenariat de collaboration avec le Centre d'excellence en entrepreneuriat du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Nous avons parrainé leur Semaine de la littératie financière en novembre 2022, rejoignant 705 élèves des écoles primaires, intermédiaires et secondaires de la province.

Rapport sur l'impact économique des CPA du Nouveau-Brunswick

Dans le cadre de son engagement à faire avancer l'économie du Nouveau-Brunswick, CPA Nouveau-Brunswick a publié un rapport d'impact économique sur les contributions économiques considérables apportées par les CPA. Le rapport souligne que la rémunération totale versée aux CPA, combinée à l'activité économique indirecte et secondaire, a stimulé le PIB provincial d'environ 418 millions de dollars en 2021. Cela représente près de 1,4 % du PIB total de la province et une contribution similaire à l'ensemble de l'industrie touristique de la province.

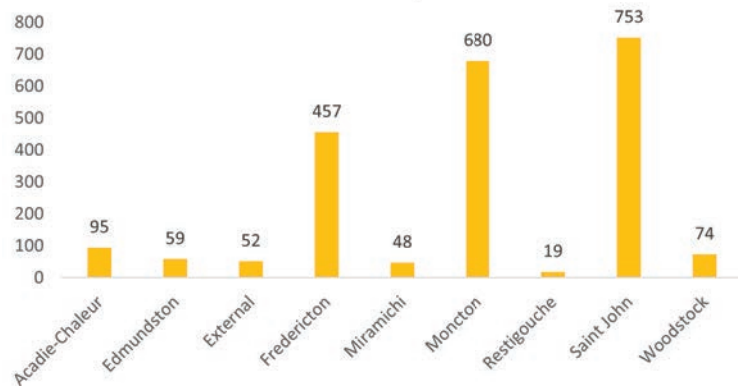
Préparé par Jupia Consultants, ce rapport fait valoir qu'un effort ciblé devrait être fait pour s'assurer que l'effectif des CPA et la réserve de talents continuent de prospérer au Nouveau-Brunswick. Publié à l'origine en juin 2022, une version mise à jour, basée sur des données supplémentaires de Statistique Canada, a été publiée en mars 2023.

Conférence l'avenir de la main-d'œuvre

En collaboration avec l'initiative Partenariat du marché du travail du Sud-Est, la Chambre de commerce du Grand Moncton et 3+ Corporation, CPA N.-B. a parrainé cet événement qui a fourni de l'information aux chefs d'entreprise sur l'état du marché du travail local et a présenté des rapports de progrès sur les efforts déployés pour attirer et retenir la main-d'œuvre, développer les talents et obtenir des données sur le marché du travail. La gérante du développement des affaires et des relations publiques de CPA N.-B. était l'animatrice de la séance sur le modèle de travail hybride après la pandémie.

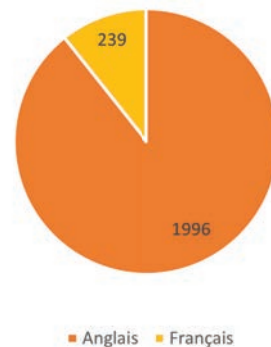
STATISTIQUES D'ADHÉSION

Membres actifs par section



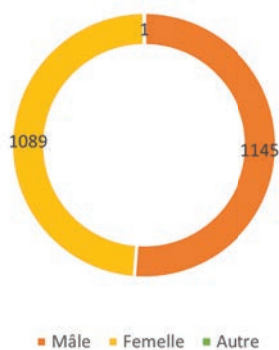
Basé sur les membres actifs qui ont choisi leur section lors du renouvellement de leur adhésion.

Membres actifs par langue de préférence



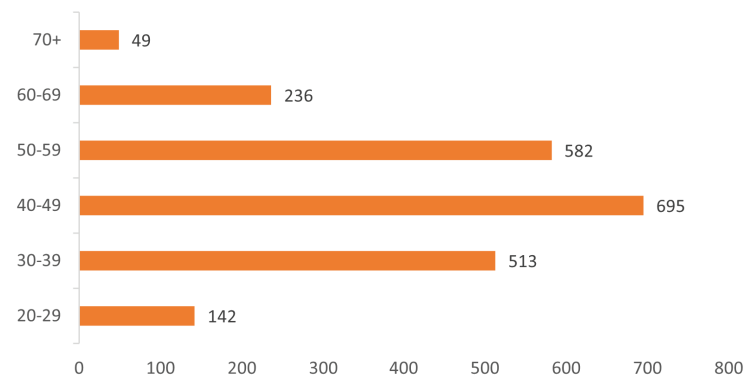
Sur la base des membres actifs qui ont confirmé leur préférence de langue principale lors du renouvellement de leur adhésion.

Membres actifs par genre identifié



Basé sur les membres actifs qui se sont identifiés lors du renouvellement de leur adhésion.

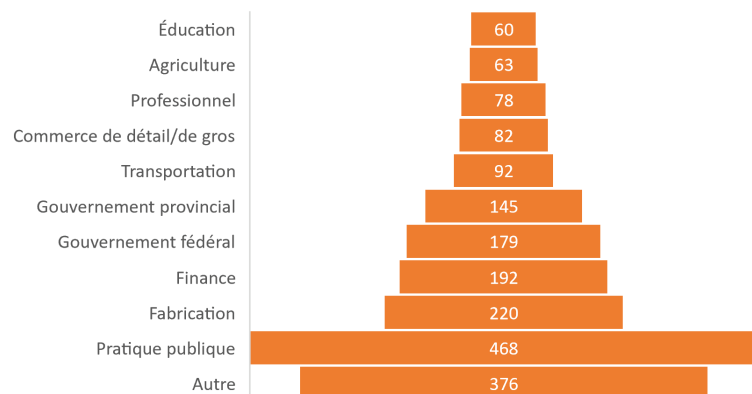
Membres actifs par groupe d'âge



Basé sur les dates de naissance de tous les membres actifs.

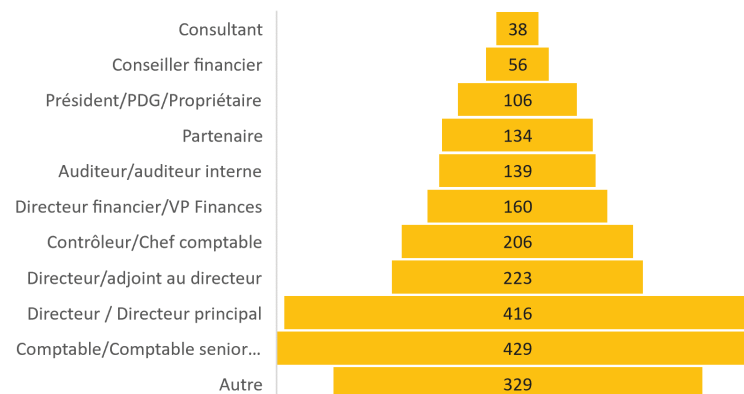
STATISTIQUES D'ADHÉSION

Les 10 principaux secteurs d'emploi



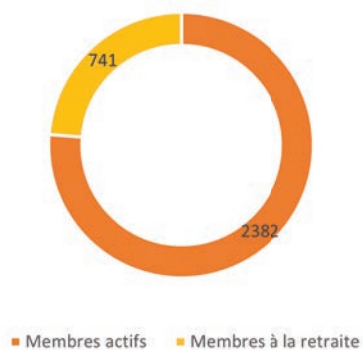
Basé sur les membres actifs qui ont choisi leur secteur lors du renouvellement de leur adhésion.

Les 10 titres les plus populaires pour les CPA



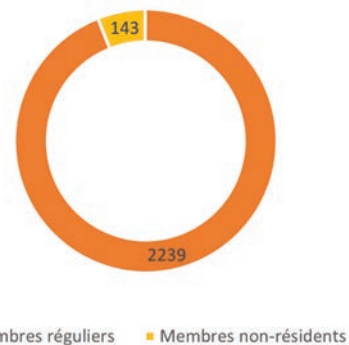
Sur la base des membres actifs qui ont mis à jour leur titre fonctionnel lors du renouvellement de leur adhésion.

Membres actifs et retraités



Membres actifs et retraités (réguliers et non-résidents) au 31 mars 2023.

Membres actifs et non-résidents



À compter du 31 mars 2023.

RENDEMENT FINANCIER 2022-23

Les états financiers vérifiés sont inclus dans le présent rapport annuel.

CPA Nouveau-Brunswick est financièrement saine, avec un actif net de 2 865 174 \$. Elle dispose de suffisamment de liquidités et d'investissements pour répondre à ses besoins à court et à long terme et permettre l'élaboration de plans stratégiques qui continueront à maintenir une organisation financièrement viable.

Les cotisations des membres sont facturées annuellement et sont dues au plus tard le 31 mars, ce qui entraîne des niveaux plus élevés d'encaisse et de revenus reportés à ce moment-là.

Les résultats d'exploitation de l'année écoulée présentent un déficit des recettes par rapport aux dépenses de 33 600 \$, alors que le budget prévoyait un déficit de 345 384 \$. Les facteurs suivants ont contribué à cet écart :

- le plan et les objectifs stratégiques ont été finalisés après la préparation et l'approbation du budget, ce qui a permis de donner la priorité à différentes initiatives au cours de la première année afin de les aligner sur le nouveau plan.
- une campagne de recrutement d'étudiants était prévue au budget mais, au fil de l'année, une collaboration s'est mise en place avec l'École de gestion CPA Atlantique afin de travailler sur des initiatives de recrutement d'étudiants, de sorte que les dépenses ont été réduites au minimum.
- le calendrier des frais juridiques liés à notre seule grande affaire disciplinaire.
- nous avons prévu de passer en charges les coûts de mise en œuvre de la nouvelle base de données des membres, alors que tous les coûts de mise en œuvre ont été capitalisés (voir ci-dessous).

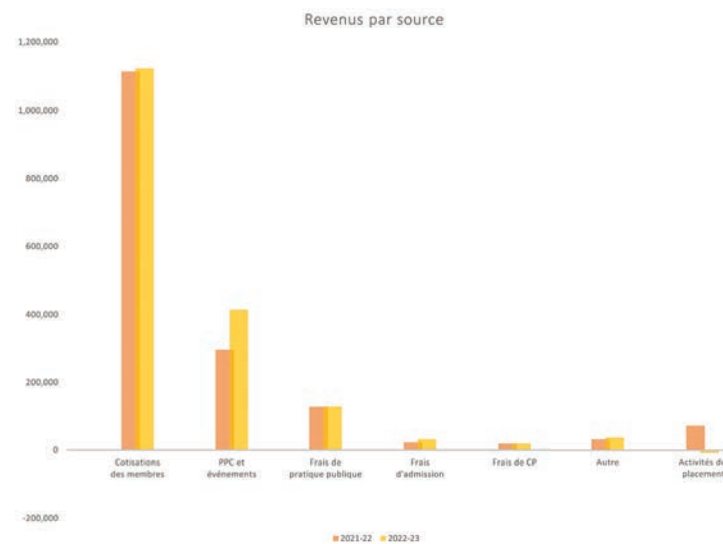


Figure 1 : Revenus par source

Les cotisations annuelles constituent la principale source de revenus de l'organisation (voir figure 1). Les cotisations annuelles actuelles sont très comparables à celles de l'année précédente. Il semble que le nombre total de membres soit resté relativement stable au cours de l'année écoulée, car le nombre de nouveaux membres admis dans l'organisation a été équivalent au nombre de membres qui ont choisi de prendre leur retraite ou de démissionner ; toutefois, nous constatons un changement dans cet équilibre au fur et à mesure que nos membres vieillissent. Les stratégies de recrutement font partie intégrante de notre plan stratégique pour les années à venir.

Les recettes liées au développement professionnel et aux événements ont été supérieures à celles de l'année précédente, car les inscriptions à l'automne et les sessions de PPC à la demande ont largement dépassé celles de l'année 2021/2022. Nous avons également eu la vente de billets pour la cérémonie de convocation cette année, qui a eu lieu en février pour nos nouveaux diplômés.

Les activités d'investissement ont généré une perte de 6 199 dollars pour l'année en cours, contre des recettes de 73 284 dollars l'année précédente. L'année écoulée a été très difficile pour tous les investisseurs, car toutes les catégories d'actifs ont été touchées par les événements qui se sont déroulés tout au long de l'année 2022. La plupart des marchés, y compris les marchés obligataires traditionnellement plus sûrs, ont terminé dans le rouge à la fin de l'année civile 2022. En fait, la seule grande classe d'actifs qui a terminé l'année en territoire positif en 2022 est celle des liquidités.

Tout en naviguant dans ces eaux troubles, nos gestionnaires de portefeuille ont réussi à obtenir des rendements supérieurs à ceux du marché pour la période et s'attendent à ce que les choses s'améliorent et se régularisent dans les 12 à 18 mois à venir.

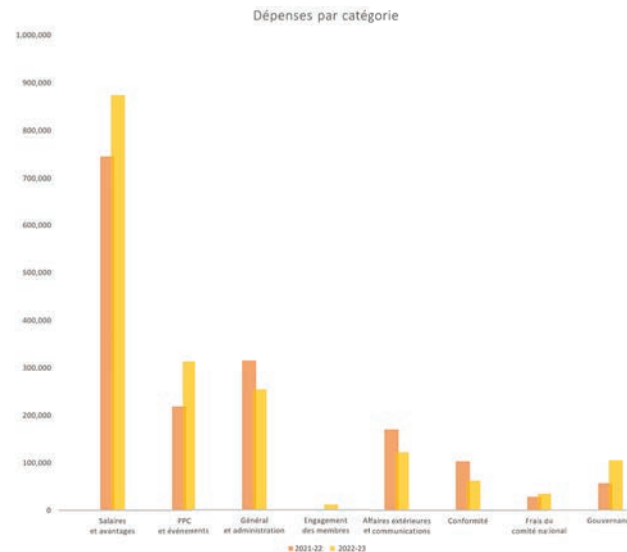


Figure 2 : Dépenses par catégorie

Le personnel de CPA Nouveau-Brunswick joue un rôle vital dans l'efficacité de ses opérations. Les salaires et les avantages sociaux ont été plus élevés que l'année précédente en raison de l'arrivée de deux nouveaux membres du personnel au cours de l'année écoulée, ce qui a entraîné une augmentation des salaires, des avantages sociaux, etc.

En raison de l'organisation d'une conférence d'automne hybride cette année, les dépenses de PPC sont sensiblement plus élevées pour une semaine de conférence en personne que pour une conférence entièrement virtuelle.

Les frais généraux et administratifs sont moins élevés pour l'année en cours en raison de la capitalisation de toutes les dépenses de mise en œuvre de la nouvelle base de données des membres, alors que l'année précédente incluait les dépenses de planification et de conception. La nouvelle base de données a été mise en service le 1er septembre, avec un nouveau site web et un nouveau portail pour les membres.

La participation des membres a été plus importante que l'année précédente, car des restrictions liées à la Covid ont été levées, ce qui a permis d'organiser quelques événements tout au long de l'année.

Les dépenses liées aux affaires extérieures et à la communication ont été inférieures à celles de l'année précédente, car nous n'avons pas consacré autant de ressources à la recherche et aux relations publiques en raison de la priorisation des objectifs stratégiques dans le cadre de la mise en œuvre de notre plan stratégique en avril.

Les dépenses de conformité sont inférieures à celles de l'année précédente, car elles dépendent de la nature variable de chaque plainte.

Les dépenses de gouvernance sont plus élevées que l'année dernière en raison de la reprise des réunions en présentiel du conseil d'administration et de la tenue d'une assemblée générale annuelle hybride en juin dernier.



Krista Ross, présidente de la Chambre de commerce de Fredericton, Danielle Pieroni, Stanley Barnaby, président de «Joint Economic Development Initiative» à l'inauguration du «Indigenous Business Forum».



Danielle Pieroni représentait CPA NB au « CPA Canada's Indigenous Initiatives Guidance Committee », au 21e congrès national d'AFOA Canada à Ottawa.



Diane Lebouthillier, Ministre du revenu national, a rencontré nos membres CPA bénévoles, qui font des impôts gratuitement pour les populations dans le besoin.

PERSPECTIVES 2023-2024

CPA Nouveau-Brunswick entend maintenir ses efforts pour favoriser l'excellence et les principes d'une saine gestion des affaires en demeurant transparent, pertinent et souple à l'égard du changement. Nous collaborerons avec nos membres, les gouvernements locaux et provinciaux, les organisations et les autres intervenants afin de maintenir la réputation, les valeurs et les normes de notre profession.

Entre autres choses, en 2023-2024, CPA Nouveau-Brunswick va :

- publier une enquête de CPA NB sur la rémunération totale des comptables au Nouveau-Brunswick ;
- développer de nouveaux événements pour les membres pour encourager l'engagement et le développement professionnel ;
- mettre en œuvre des outils plus interactifs par l'entremise de la nouvelle base de données des membres en mettant l'accent sur les résultats du sondage sur leurs besoins ;
- accroître la collaboration avec l'École de gestion CPA Atlantique, les universités, les différents pays et les employeurs participant au programme de stage pré-approuvé, afin de faciliter le recrutement de nouveaux candidats.



Semaine du « Centre of Excellence for Entrepreneurship Financial Literacy Week Pizza Party » parrainé par CPA Nouveau-Brunswick.



Bénévolat de l'équipe de CPA NB au centre d'alimentation communautaire Peter McKee Food Bank en décembre 2022.



Un don de 1 500\$ offert par CPA NB à la « Fondation Chalmers » - Renée Dupuis-Leon de CPA NB a présenté le chèque lors de la Convocation 2023



Danielle Pieroni, représentait CPA NB au « Youth Mental Health Summit » en novembre 2022.



Donald Hammond, membre du Conseil et Mylène Lapierre, présidente-directrice générale au déjeuner de l'État Des Trois Communautés 2023.



David Campbell au dîner-conférence de « NB Economy: CPAs Impact and Future Opportunities » à Moncton.

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2023

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Table des matières
Exercice terminé le 31 mars 2023

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs nets	4
États des produits et des charges	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres des Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers au 31 mars 2023 des Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, les états de l'évolution des actifs nets, des produits et des charges, et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de vérification généralement reconnues (NVGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations incluent dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

(suite)

Rapport de l'auditeur indépendant aux membres des Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick
(suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

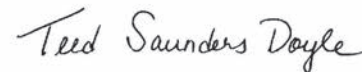
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NVGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NVGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.





Fredericton, Nouveau-Brunswick
02 juin 2023

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
État de la situation financière
31 mars 2023

	2023	2022
ACTIFS		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalent de trésorerie (Note 4)	2 858 365 \$	3 006 632 \$
Débiteurs	181 995	139 038
Inventaire	2 002	1 461
Frais payées d'avance	61 233	76 103
	3 103 595	3 223 234
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	19 958	32 114
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note 6)	335 971	-
PLACEMENTS À LONG TERME (Note 7)	1 239 090	1 274 971
	4 698 614 \$	4 530 319 \$
PASSIFS ET ACTIFS NETS		
À COURT TERME		
Créiteurs	245 834 \$	197 972 \$
Taxes de vente harmonisée à payer	190 456	171 026
Produits reportés (Note 8)	1 394 770	1 257 788
Portion à court terme des contrats de location-acquisition (Note 9)	2 380	2 379
	1 833 440	1 629 165
CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (Note 9)	-	2 380
	1 833 440	1 631 545
ACTIFS NETS		
Investi dans les immobilisations corporelles/immobilisations incorporelles	355 927	32 114
Non affecté	2 437 044	2 747 368
Réserve pour conduite professionnelle (Note 12)	72 203	119 292
	2 865 174	2 898 774
	4 698 614 \$	4 530 319 \$
PASSIFS ÉVENTUELS (Note 10)		
ENGAGEMENTS (Note 11)		

Approuvé au nom du Conseil d'administration

 *Pierre S. D'Orion* Président
 *Sandra D'Orion* Secrétaire

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
État de l'évolution des actifs nets
Exercice terminé le 31 mars 2023

	Investi dans les immobilisations corporelles / immobilisations incorporelles	Non affectés	Réserve pour conduite professionnelle	2023	2022
ACTIFS NETS, début de l'exercice	32 114 \$	2 747 368 \$	119 292 \$	2 898 774 \$	2 856 622 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(42 877)	56 366	(47 089)	(33 600)	42 152
Investissement en immobilisations corporelles / immobilisations incorporelles	366 690	(366 690)	-	-	-
ACTIFS NETS, fin de l'exercice	355 927 \$	2 437 044 \$	72 203 \$	2 865 174 \$	2 898 774 \$

Se reporter aux notes afférentes aux
états financiers

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des produits et des charges
Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
PRODUITS		
Cotisations des membres	1 123 048 \$	1 113 133 \$
Développement professionnel et événements pour les membres	415 084	296 184
Frais de pratique d'activité publique	128 900	127 800
Frais d'admission	31 875	22 950
Frais de corporation professionnelle	19 417	19 358
Autres	38 010	32 730
	<u>1 756 334</u>	<u>1 612 155</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	874 377	746 456
Développement professionnel et événements	314 031	219 505
Frais généraux et administratifs	219 936	301 922
Engagement des membres	11 676	1 507
Affaires externes et de communication	122 998	170 407
Conformité	15 549	39 289
Frais des comités nationaux	35 411	28 905
Gouvernance	99 791	50 608
	<u>1 693 769</u>	<u>1 558 599</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	<u>62 565</u>	<u>53 556</u>
REVENU DE PLACEMENT (CHARGES)		
Revenus de placements	49 439	30 293
(Perte) gain sur disposition de placements	(14 721)	25 016
(Perte) gain de placements non réalisés	(60 819)	19 868
Gain (perte) de change non réalisés	19 902	(1 893)
	<u>(6 199)</u>	<u>73 284</u>
	<u>56 366</u>	<u>126 840</u>
AUTRES CHARGES		
Amortissement des immobilisations corporelles	21 015	20 128
Amortissement des immobilisations incorporelles	20 812	-
Pertes sur disposition des immobilisations corporelles	1 050	-
	<u>42 877</u>	<u>20 128</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES FRAIS DE RÉSERVE DE CONDUITE PROFESSIONNELLE	<u>13 489</u>	<u>106 712</u>
FRAIS DE RÉSERVE DE CONDUITE PROFESSIONNELLE	<u>47 089</u>	<u>64 560</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(33 600) \$</u>	<u>42 152 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	(33 600) \$	42 152 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	21 015	20 128
Amortissement des immobilisations incorporelles	20 812	-
Perte sur disposition des immobilisations corporelles	1 050	-
Perte (gain) sur disposition de placements	14 721	(25 016)
Perte (gain) de placements non réalisées	60 819	(19 868)
(Gain) perte de change non réalisées	(19 902)	1 893
	<u>64 915</u>	<u>19 289</u>
Évolution des éléments hors trésorerie du fond de roulement liés à l'exploitation		
Débiteurs	(42 957)	13 334
Inventaire	(541)	4 979
Frais payés d'avance	14 870	8 434
Créditeurs	47 858	5 929
Taxes de vente harmonisée à payer	19 430	1 308
Produits reportés	136 982	7 236
	<u>175 642</u>	<u>41 220</u>
	<u>240 557</u>	<u>60 509</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 907)	(2 958)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(356 783)	-
Acquisition de placements à long terme	(396 879)	(367 014)
Disposition de placements à long terme (Note 7)	377 125	344 740
	<u>(386 444)</u>	<u>(25 232)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement des contrats de location-acquisition	(2 380)	(2 380)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
	<u>(148 267)</u>	<u>32 897</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE - DÉBUT DE L'EXERCICE		
	<u>3 006 632</u>	<u>2 973 735</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE - FIN DE L'EXERCICE		
	<u>2 858 365 \$</u>	<u>3 006 632 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2023

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick (« l'organisme ») est un organisme professionnel sans but lucratif incorporé au niveau provincial sous la loi des compagnies du Nouveau-Brunswick. Comme organisme sans but lucratif, l'organisme est exempté de l'impôt selon l'article 149(1) de la loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme a été mise en place pour autoréglementer ses membres afin de protéger l'intérêt du public. De même, l'organisme est aussi responsable de superviser l'accréditation, l'éducation, le développement professionnel et les services pour ses membres.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de Présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'organisme considère l'encaisse, les dépôts à court terme et les soldes bancaires, net des découverts comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires sont considérés comme activités de financement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou au coût réputé moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile estimée et calculées selon la méthode linéaire aux taux suivants:

Équipement informatique et logiciel	3-4 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	10 ans
Photocopieur - (contrat de location-acquisition)	5 ans

L'organisme examine régulièrement ses immobilisations corporelles afin d'éliminer les articles obsolètes.

Immobilisations incorporelles

La base de données des membres est amortie selon le mode linéaire sur sa durée de vie utile estimée de dix ans.

(suite)

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2023

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

Instruments financiers

L'organisme considère les contrats comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres étant des instruments financiers, sauf dans certaines circonstances limitées. L'organisme comptabilise les éléments suivants comme instruments financiers:

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie
2. Créances et autres débiteurs
3. Crédeurs et frais courus
4. Placements à long terme

Un actif ou passif financier est comptabilisé lorsque l'organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'organisme comptabilise initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf pour certaines transactions sans lien de dépendance.

Dans les périodes subséquentes, l'organisme comptabilise ses actifs et passifs financiers, au coût amorti moins toute réduction pour une perte de valeur, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur.

L'organisme élimine ses passifs financiers, ou une partie de ceux-ci, lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou expirée.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées et les cotisations des membres sont constatées à titre de produits suivant la méthode du report selon la période couverte par les cotisations lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits pour activités des membres, net des charges, sont constatés lorsque l'activité en particulier a eu lieu et lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de placement sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont gagnés. Les gains (pertes) réalisés à la vente de placement en portefeuille sont calculés en tenant compte du coût original des placements s'y rattachant. Les gains (pertes) non réalisés sur les placements en portefeuille correspondent à la variation durant l'exercice de l'excédent (insuffisance) de la juste valeur sur le coût original des placements en portefeuille.

Services contribués

Le travail de l'organisme dépend de services volontaires de plusieurs membres. Parce qu'il est difficile d'en déterminer une valeur marchande, les services contribués ne sont pas constatés dans les états financiers.

(suite)

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2023

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

Estimations comptables

Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Ces estimations sont révisées périodiquement et les ajustements nécessaires sont présentés dans les résultats de la période où ils sont connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers et dispose d'un cadre global de gestion des risques pour surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse qui suit fournit des informations sur l'exposition de la concentration au risque de l'organisme au 31 mars 2023.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque qu'un débiteur de l'organisme manque à l'une de ses obligations. L'organisme est exposée au risque de crédit de ses membres. L'organisme a un nombre important de membres qui minimise la concentration du risque de crédit. Une provision pour les créances douteuses est établie en fonction de facteurs liés au risque de crédit de membres précis, de tendances historiques et d'autres renseignements. Selon l'opinion de la direction, l'exposition au risque de crédit est faible.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne la réception des fonds auprès de ses membres de d'autres sources connexes et des créiteurs.

(c) Risque lié au taux de change

Le risque lié au taux de change correspond au risque qui découle des variations des taux de change et du degré de volatilité de ces taux. L'organisme est exposée au risque de change sur ses placements à long terme détenues en dollars américains. L'organisme n'utilise aucun instrument dérivé pour réduire son exposition contre les risques de change.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent et entraînent une perte en raison des variations des taux d'intérêt. En cherchant à minimiser les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, l'organisme gère l'exposition grâce à ses activités normales d'exploitation et de financement. L'organisme est exposée au risque de taux d'intérêt principalement par la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à revenus fixes.

(e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant de risque lié au taux d'intérêt ou du risque lié au taux de change). La valeur de chaque placement est influencée par les perspectives de l'émetteur et par les conjonctures économiques et politiques générales, de même que par les tendances de l'industrie et du marché. L'organisme est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions cotées.

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2023

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

	2023	2022
Encaisse	2 246 268 \$	2 546 268 \$
Équivalent de trésorerie	612 097	460 364
	2 858 365 \$	3 006 632 \$

Les équivalents de trésorerie représentent des placements à court terme et sont principalement des placements très liquides. Ils sont mesurés à la juste valeur marchande. Les équivalents de trésorerie comprennent les CPG dont les dates d'échéance se situent entre mai 2023 et janvier 2024 avec des taux d'intérêt de 3,17 % à 4,95 %.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	2023 Valeur nette	2022 Valeur nette
Équipement informatique et logiciel	31 937 \$	18 262 \$	13 675 \$	20 654 \$
Mobilier et agencements	31 866	26 287	5 579	10 106
Améliorations locatives	6 500	5 796	704	1 354
	70 303 \$	50 345 \$	19 958 \$	32 114 \$

L'actif suivant inclus ci-dessus est détenu en vertu d'un contrat de location-acquisition:

	Coût	Amortissement Cumulé	2023 Valeur nette	2022 Valeur nette
Photocopieur	11 900 \$	9 322 \$	2 578 \$	4 958 \$

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2023	2022
Base de données des membres	356 783 \$	-
Amortissement cumulé	(20 812)	-
	335 971 \$	-

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2023

7. PLACEMENTS À LONG TERME

	2023	2022
Trésorerie	20 722 \$	26 734 \$
Titres à revenu fixe	401 596	415 279
Titres de capitaux propres	556 480	565 499
Fonds communs de placement	251 386	256 698
Titres étrangers et autres	8 906	10 761
	1 239 090 \$	1 274 971 \$

Au 31 mars 2023, la valeur du marché des placements inclus des gains non réalisés d'une valeur de 76 976\$ (2022 - pertes cumulés non réalisés de 137 537 \$).

8. PRODUITS REPORTÉS

	2023	2022
Cotisations des membres	1 363 002 \$	1 250 163 \$
Autres	31 768	7 625
	1 394 770 \$	1 257 788 \$

9. CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

L'organisme s'est engagé dans un contrat de location avec Office Interiors pour la location d'un photocopieur. L'organisme considère ce contrat de location comme un contrat de location-acquisition. Le contrat est remboursable en paiements trimestriels de 595 \$ et la date d'échéance est le 31 mai 2024. Le solde restant au 31 mars 2023 est de 2 380 \$.

10. PASSIFS ÉVENTUELS

L'organisme est impliqué et potentiellement assujéti à des réclamations de tiers dans le cours normal de ses activités se rapportant, sans s'y limiter à, la responsabilité de conduite professionnelle, les normes du travail et d'emploi, et les réclamations environnementales et réglementaires. De plus, l'organisme est impliqué et potentiellement assujéti à des audits réguliers par les autorités fiscales fédérales et provinciales relatif à l'impôt sur le capital et les taxes à la consommation et à la suite de ses audits, elle peut recevoir des évaluations et des réévaluations.

Bien que l'issue de ces questions ne puisse être prévue avec certitude, la direction considère actuellement que le risque auquel l'organisme est exposée en raison de ces réclamations et litiges, à concurrence de la portion non couverte par la police d'assurance ou fournie d'une quelconque manière, n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers.

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2023

11. ENGAGEMENTS

L'organisme loue les locaux situés au 860, rue Main, suite 602, Moncton, Nouveau-Brunswick. Le bail, qui est enregistré à titre de contrat de location-exploitation, aura des paiements approximatifs minimaux lors des deux prochaines années tel que décrit:

2024	66 306 \$
2025	<u>5 526</u>
	<u>71 832 \$</u>

12. ACTIFS NETS - RÉSERVE POUR CONDUITE PROFESSIONNELLE

La réserve de conduite professionnelle représente des fonds affectés à l'interne pour couvrir les frais juridiques et d'enquête relatifs aux questions de conduite professionnelle.

L'organisme a une importante plainte pour conduite professionnelle qui est en cours. Depuis le début de l'affaire, des frais totalisant 152 797 \$ ont été engagés et ont été imputés aux dépenses de la réserve de conduite professionnelle des 225 000 \$ initialement réservés. Pour 2023, des frais d'audience de 47 089 \$ (2022 - 64 560 \$) ont été engagés, laissant le solde de la réserve de 72 203 \$ (2022 - 119 292 \$) se terminant le 31 mars 2023.

13. PARTIES LIÉES

(a) Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada)

Les Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick a conclu une entente avec les CPA Canada pour travailler ensemble à la réalisation d'une mission et d'une vision communes, pour administrer leurs affaires conformément aux principes convenus et pour agir dans un esprit de grande foi et de confiance afin de servir au mieux les intérêts de la profession de CPA et du public. Les organismes provinciaux qui régissent les comptables professionnels agréés au Canada, comme les comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick, financent les opérations de l'organisme des Comptables professionnels agréés du Canada en partageant les coûts des comités nationaux, les dépenses de marketing et en percevant les cotisations des membres nationaux en son nom.

L'organisme a remis à CPA Canada des droits totalisant 28 542 \$ pour l'année 2022-2023 après le 31 mars 2022. Les frais pour l'année 2022-2023 perçus au nom de CPA Canada, au montant de 831 850 \$, ont été remis avant le 31 mars 2023 et le solde restant de 25 550 \$ est inclus dans les comptes créditeurs courants. Ces frais perçus et remis à CPA Canada par CPA Nouveau-Brunswick en son nom ne sont pas reflétés dans l'état des résultats.

(b) École de gestion CPA Atlantique

Les Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick a conclu une entente en vertu de laquelle École de gestion CPA Atlantique recrute et inscrit des étudiants au programme de formation professionnelle des CPA et administre ce programme. L'École de gestion CPA Atlantique est constituée en société en vertu de la Societies Act de la Nouvelle-Écosse en tant qu'organisme sans but lucratif et est un établissement d'enseignement agréé en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu. Il est régi par un conseil d'administration distinct nommé par les organismes provinciaux des CPA du Canada atlantique et des Bermudes.

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2023

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'organisme offre des avantages à tous ses employés en participant à un régime multiemployeurs à cotisations définies. Les actifs du régime sont détenus séparément de ceux de l'organisme dans un fonds administré de façon indépendante. Les cotisations accumulées et passées en charge par l'organisme au cours de la période totalisent 31 886 \$ (2022 - 27 842 \$).

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains des chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'année en cours.

COMITÉS DE CPA NOUVEAU-BRUNSWICK 2022-2023

Comité de gouvernance

Beverly Guimond, CPA, CMA | Présidente
Nathalie Boudreau, CPA, CA
Pierre Doiron, FCPA, FCGA
Janice Leahy, CPA, CA
Carolyn Wong, CPA, CGA
Carole Benoit, LL.B. M.Fisc. | Représentante du public
Mylène Lapierre, CPA, CA | ex officio

Comité des ressources humaines

Donald Hammond | Président
Dan Rae, CPA, CGA
Carolyn Wong, CPA, CGA
Carole Benoit, LL.B. M.Fisc. | Représentante du public
Mylène Lapierre, CPA, CA | ex officio

Comité d'audit

Sandy Dalton, CPA, CGA | Président
Nathalie Boudreau, CPA, CA
Jennifer Langille, CPA, CMA
David Saucy, CPA, CMA
Mylène Lapierre, CPA, CA | ex officio

Comité des finances et des risques

Tim J. Walker, CPA, CA | Président
Sandy Dalton, CPA, CGA
Beverly Guimond, CPA, CMA
Jennifer Langille, CPA, CMA
Stephen Lund, FCPA, CA
Donald Hammond | Représentant du public
Mylène Lapierre, CPA, CA | ex officio

Comité des plaintes

David Ross, FCPA, FCA | Président

Comité d'inspection professionnelle

Janice Leahy, CPA, CA | Chair
Sean Greene, CPA, CA
Krista Munroe, CPA, CA
Blair Northcott, CPA, CA
Peter Spacek, CPA, CA
Caroline Roy, CPA, CGA
Olamide Lawal, CPA, CGA | Registraire

Comité d'audience

Luann Foster-Jones CPA, CA | Présidente

Comité de reconnaissance des membres

Al Walker, FCPA, CA | Président
Kayla Dormody, CPA, CMA
Alexandra Ferris, CPA, CA
Janet Flowers, CPA, CA
Trisha Fournier-Hoyt, FCPA, FCGA
Mike Lijeskic, CPA, CMA
Darrell Stewart, FCPA, FCGA
Vicky Therrien, CPA, CMA
Mylène Lapierre, CPA, CA | ex officio

Comité de mises en candidature

Pierre Doiron, FCPA, FCGA | Président
John Clark, FCPA, CA
Glenn Leonard, CPA, CA
David Marshall, CPA, CMA

RÉCIPENDAIRES DU TITRE DE FELLOW 2023

Le Conseil d'administration de CPA Nouveau-Brunswick attribue le titre de Fellow, désigné par le sigle FCPA, afin de reconnaître solennellement le mérite des membres qui se sont dévoués de façon exceptionnelle à la profession ou qui se sont illustrés dans leur carrière ou dans la société par des réalisations notoires dont le mérite a rejailli sur la profession.

Nous sommes très heureux de vous informer que **Todd MacIntosh, FCPA, CA** et **Jeffrey White, FCPA, CA** ont été sélectionnés pour recevoir le titre de Fellow lors de la Convocation 2023 de CPA Nouveau-Brunswick à Fredericton !



Mylène Lapière, présidente-directrice générale, accompagnée de la vice-présidente du Conseil, Janice Leahy, à la remise des certificats de Fellow de Todd MacIntosh, FCPA, CA (gauche) et de Jeffrey White, FCPA, CA (droite).



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
NOUVEAU-BRUNSWICK

www.cpanouveaubrunswick.ca